



Les Travaux de la session ordinaire de février 2016 du Conseil Communal de Marrakech

Le Conseil Communal de la ville de Marrakech entame les travaux de sa session ordinaire du mois de février 2016 le jeudi 04 février 2016 à la grande salle des réunions sise Bd Mohamed VI. Toutes les séances se tiendront à 10 heures.

Cette session sera dédiée aux questions à caractère réglementaire organisationnel, économique et ce sociale selon le calendrier ci-après.

Le calendrier de la session ordinaire de février 2016

1^{ère} séance : Le 04 février 2016

1. Présenter le rapport de M. le Président du Conseil Communal de Marrakech relatif aux travaux qui ont été fait dans le cadre de ses attributions conformément à l'article 106 de la loi organique n° 113.14 relative aux collectivités locales.
2. Présenter et discuter avec le Conseil Communal de Marrakech la situation de secteur de la santé dans la ville de Marrakech (situation actuelle et perspective d'avenir).
(La convocation a été envoyée à M. le Délégué régional de la santé et M. le Directeur de CHU)
3. Présenter les rapports des représentants de Conseil Communal auprès du conseil administratif de la société Avilmar.
4. Déléguer M. le Président du Conseil Communal de Marrakech d'accomplir les procédures de principe pour conclure des conventions de partenariat avec les établissements, les ONG et les associations à caractère social et humain ainsi que toutes sortes d'acte de coopération en attendant de présenter ces conventions devant le conseil pour statuer sur elles.
5. Statuer à propos de la demande d'adhésion à la Commission chargée de la planification, des affaires économiques du budget et des finances présentées par M. Mohamed BAQQA, membre du conseil.
6. Nomination des représentants du conseil dans les commissions permanentes locales du régime d'assistance médicale RAMED en vertu de l'article n° 12 de décret n° 2.08.177 du 29 septembre 2008 portant application des dispositions du livre III de la loi n° 65-00 relatives au régime d'assistance médicale comme il a été modifié et complété. *(Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).*
7. Etude et approbation de la convention cadre du partenariat entre le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique et la Wilaya de la Région Marrakech – Safi et la Commune de Marrakech pour la promotion de la sécurité routière au niveau locale de la ville de Marrakech.
(Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).
8. Etude et approbation de la convention relative au financement et la réalisation du programme curatif des maisons menaçant ruine au sein de la médina de Marrakech (3^{ème} tranche 2016 – 2017).



**Les Travaux de la session ordinaire de février 2016
du Conseil Communal de Marrakech**

(La convocation a été envoyée à M. le Délégué régional de l'Habitat et de la Politique de la Ville à Marrakech et M. le Directeur de la société Al Omrane Marrakech et M. le directeur de l'Agence Urbaine de Marrakech)

2^{ème} séance : Le 11 février 2016

9. Présenter le programme d'intervention de la RADEEMA et l'ONE sur le territoire de la commune de Marrakech et le discuter avec le Conseil Communal de Marrakech.
(La convocation a été envoyée à M. le Directeur général de l'ONE et M. le directeur général de la RADEEMA)
10. Présenter le règlement du budget de la Commune de Marrakech au titre de l'exercice 2015 et la programmation de l'excédent réel au titre du même exercice budgétaire.
11. Approbation de la désignation de l'Av. Mohamed V comme domaine public communal conformément aux dispositions de l'article 81 de la loi n° 12.90 relative à l'urbanisme.
12. Déclassement de la voie objet de l'échange immobilier avec la direction régionale des domaines de l'Etat du domaine public communal au domaine privé, il s'agit de :
 - Passage située dans la zone Koutoubia Arrondissement Marrakech Medina objet la requête de conservation n° 21525/M appartenant au domaine de la commune de Marrakech et ayant la superficie de 1758m²
 - Parcelle de terrain avec un bâtiment situant dans la zone Qobour Achouhadae Arrondissement Marrakech Medina, appartenant au domaine privé de l'Etat et ayant le titre foncier n° : 9393/M et la superficie de: 1591 m² .
Selon l'évaluation de la commission d'expertise dans ce domaine.
(Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).
13. étude des possibilités de cession des locaux commerciaux sis au marché communal Iziki au profit des bénéficiaires
14. statuer sur le bail des locaux commerciaux sis au marché communal les portes de Marrakech au profit des bénéficiaires de l'opération de déménagement et fixer leur valeur locative
15. statuer à propos de l'opération de location du terrain nu non conservé dépendant de la commune de Marrakech d'une superficie de 2419 m² au profit de la société Supra tour sise Av. Hassan II devant la gare ferroviaire, arrondissement Gueliz, attribué à la réalisation d'un parking des bus .
16. la réattribution du lot de terrain nu appartenant au titre foncier T.867/M, d'une superficie de 36 Are et 99 centiares sis au lotissement Chifaae arrondissement Gueliz pour la construction d'une mosquée
17. réattribution du lot de terrain sis à Riad Al Qasr Azli Sud pour la construction d'une mosquée
18. Modification de l'arrêté organique relatif à l'exploitation temporaire du domaine public Communal de la ville de Marrakech, à la lumière des remarques de Monsieur le Wali de la Région Marrakech-Safi
(Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).
19. Modification de l'arrêté organique relatif à l'exploitation du domaine public communal dédié à la publicité, à la lumière des remarques de Monsieur le Wali de la Région Marrakech-Safi
(Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).



**Les Travaux de la session ordinaire de février 2016
du Conseil Communal de Marrakech**

3^{eme} séance : Le 17 février 2016

20. Eude et approbation de la convention cadre du partenariat relative à la mise à disposition d'une parcelle de terrain au profit de la RADEEMA pour réaliser le projet du séchage solaire des boues résultant traitement des eaux usées au niveau de la ville de Marrakech.
(Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).
21. Eude et approbation de la convention du partenariat relative à la mise à niveau de la décharge publique de la ville de Marrakech par la création d'une station de la production de l'énergie électrique a partir des gaz émise des déchets.
22. Eude et approbation de la convention du partenariat relative à la participation au financement de projet de réalisation du centre du triage et de valorisation des déchets ménagers et assimilées à Marrakech.
23. Eude et approbation de l'avenant n° 1 du contrat de la gestion déléguée du centre de la valorisation des ordures ménagères et similaires de la ville de Marrakech et du centre du triage et de la transformation.
24. Etude et approbation de l'avenant n° 2 du contrat de la gestion déléguée du centre de la valorisation des ordures ménagères et similaires de la ville de Marrakech et du centre du triage et de la transformation.
25. Modification du cahier des charges relatif au service du transport funéraire des musulmans.
26. Modification du service relatif à la gestion déléguée du service du transport des malades et des blessés.
27. Approbation de l'arrêté de la création d'un service public communal dédié à l'éclairage public.
28. Statuer sur les méthodes de la gestion de l'éclairage public par la création d'une société de développement local.

4^{eme} séance : Le 18 février 2016

29. Informer le conseil communal sur l'état d'avancement du projet du transport urbain par la voie des BHNS
30. Etude et approbation de la convention relative à la création du réseau des villes marocaine déclarées patrimoine mondiale de l'humanité par l'UNESCO
31. Etude et approbation de la charte des villes touristiques du Maroc.
32. Etude et approbation de l'organigramme de l'administration communale de Marrakech.
33. Etude et approbation de renouvellement de la convention de partenariat entre la Commune de Marrakech, la Wilaya de la région Marrakech – Safi et le Wali de Bank Al Maghreb à propos de l'exploitation du bâtiment Bank al Maghreb sis à Jamaâ Lefna comme musée.
34. Modification du cahier des charges relatif à la gestion du centre du patrimoine oral et immatériel de Jamaâ Lefna (ex. Bank al Maghreb) à la lumière des observations de monsieur le ministre de l'intérieur
(Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).



**Les Travaux de la session ordinaire de février 2016
du Conseil Communal de Marrakech**

35. Modification du cahier des charges relatif à la gestion du Diwane El Kotoubia à la lumière des observations de monsieur le ministre de l'intérieur.

(Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).

36. Rectification de la décision du Conseil Communal de Marrakech prise lors de la session communal du mois d'avril 2015 relatif à la création d'un parc de stationnement à étages sur le terrain ayant le titre foncier n° 7561/m sis à la Arset Lamâach arrondissement Marrakech Medina d'une superficie de 5094 m²

37. Alignement des voies publiques et l'expropriation pour l'utilité publique de deux terrains et les droits réels y afférents nécessaire pour la création d'un parc de stationnement à étages à Arset Lamâach , croisement Avenue Houmane El Fetouaki et route Dar do, Arrondissement Marrakech Medina.

38. Modification et actualisation des dispositions de l'arrêté fiscal local n° 6 du 19 mai 2008 fixant les taux et tarifs des taxes, droits et redevances dus au profit de la commune urbaine de Marrakech comme il a été modifié et complété.



Les Travaux de la session ordinaire de février 2016 du Conseil Communal de Marrakech

L'ordre du jour de la session ordinaire de février 2016

1. Présenter le rapport de M. le Président du Conseil Communal de Marrakech relatif aux travaux qui ont été fait dans le cadre de ses attributions conformément à l'article 106 de la loi organique n° 113.14 relative aux collectivités locales.
2. Présenter et discuter avec le Conseil Communal de Marrakech la situation de secteur de la santé dans la ville de Marrakech (situation actuelle et perspective d'avenir).
(La convocation a été envoyée à M. le Délégué régional de la santé et M. le Directeur de CHU)
3. Présenter les rapports des représentants de Conseil Communal auprès du conseil administratif de la société Avilmar.
4. Déléguer M. le Président du Conseil Communal de Marrakech d'accomplir les procédures de principe pour conclure des conventions de partenariat avec les établissements, les ONG et les associations à caractère social et humain ainsi que toutes sortes d'acte de coopération en attendant de présenter ces conventions devant le conseil pour statuer sur elles.
5. Statuer à propos de la demande d'adhésion à la Commission chargée de la planification, des affaires économiques du budget et des finances présentée par M. Mohamed BAQQA, membre du conseil.
6. Nomination des représentants du conseil dans les commissions permanentes locales du régime d'assistance médicale RAMED en vertu de l'article n° 12 de décret n° 2.08.177 du 29 septembre 2008 portant application des dispositions du livre III de la loi n° 65-00 relatives au régime d'assistance médicale comme il a été modifié et complété. *(Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).*
7. Eude et approbation de la convention cadre du partenariat entre le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique et la Wilaya de la Région Marrakech – Safi et la Commune de Marrakech pour la promotion de la sécurité routière au niveau locale de la ville de Marrakech.
(Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).
8. Eude et approbation de la convention relative au financement et la réalisation du programme curatif des maisons menaçant ruine au sein de la médina de Marrakech (3ème tranche 2016 – 2017).
(La convocation a été envoyée à M. le Délégué régional de l'Habitat et de la Politique de la Ville à Marrakech et M. le Directeur de la société Al Omrane Marrakech et M. le directeur de l'Agence Urbaine de Marrakech)
9. Présenter le programme d'intervention de la RADEEMA et l'ONE sur le territoire de la commune de Marrakech et le discuter avec le Conseil Communal de Marrakech.
(La convocation a été envoyée à M. le Directeur général de l'ONE et M. le directeur général de la RADEEMA)
10. Présenter le règlement du budget de la Commune de Marrakech au titre de l'exercice 2015 et la programmation de l'excédent réel au titre du même exercice budgétaire.
11. Approbation de la désignation de l'Av. Mohamed V comme domaine public communal conformément aux dispositions de l'article 81 de la loi n° 12.90 relative à l'urbanisme.



**Les Travaux de la session ordinaire de février 2016
du Conseil Communal de Marrakech**

12. Déclassement de la voie objet de l'échange immobilier avec la direction régionale des domaines de l'Etat du domaine public communal au domaine privé, il s'agit de :
- Passage située dans la zone Koutoubia Arrondissement Marrakech Medina objet la requête de conservation n° 21525/M appartenant au domaine de la commune de Marrakech et ayant la superficie de 1758m²
 - Parcelle de terrain avec un bâtiment situant dans la zone Qobour Achouhadae Arrondissement Marrakech Medina, appartenant au domaine privé de l'Etat et ayant le titre foncier n° : 9393/M et la superficie de: 1591 m² .
- Selon l'évaluation de la commission d'expertise dans ce domaine.
- (Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).*
13. étude des possibilités de cession des locaux commerciaux sis au marché communal Iziki au profit des bénéficiaires
14. statuer sur le bail des locaux commerciaux sis au marché communal les portes de Marrakech au profit des bénéficiaires de l'opération de déménagement et fixer leur valeur locative
15. statuer à propos de l'opération de location du terrain nu non conservé dépendant de la commune de Marrakech d'une superficie de 2419 m² au profit de la société Supratour sise Av. Hassan II devant la gare ferroviaire, arrondissement Gueliz, attribué à la réalisation d'un parking des bus .
16. la réattribution du lot de terrain nu appartenant au titre foncier T.867/M, d'une superficie de 36 Are et 99 centiare sis au lotissement Chifaae arrondissement Gueliz pour la construction d'une mosquée
17. réattribution du lot de terrain sis à Riad Al Qasr Azli Sud pour la construction d'une mosquée
18. Modification de l'arrêté organique relatif à l'exploitation temporaire du domaine public Communal de la ville de Marrakech, à la lumière des remarques de Monsieur le Wali de la Région Marrakech-Safi
- (Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).*
19. Modification de l'arrêté organique relatif à l'exploitation du domaine public communal dédié à la publicité, à la lumière des remarques de Monsieur le Wali de la Région Marrakech-Safi
- (Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).*
20. Eude et approbation de la convention cadre du partenariat relative à la mise à disposition d'une parcelle de terrain au profit de la RADEEMA pour réaliser le projet du séchage solaire des boues résultant des eaux usées traitées de la ville de Marrakech.
- (Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).*
21. Eude et approbation de la convention du partenariat relative à la mise à niveau de la décharge publique de la ville de Marrakech par la création d'une station de la production de l'énergie électrique a partir des gaz émise des déchets.
22. Eude et approbation de la convention du partenariat relative à la participation au financement de projet de réalisation du centre du triage et de valorisation des déchets ménagers et assimilées à Marrakech.
23. Eude et approbation de l'avenant n° 1 du contrat de la gestion déléguée du centre de la valorisation des ordures ménagères et similaires de la ville de Marrakech et du centre du triage et de la transformation.
24. Etude et approbation de l'avenant n° 2 du contrat de la gestion déléguée du centre de la valorisation des ordures ménagères et similaires de la ville de Marrakech et du centre du triage et de la transformation.
25. Modification du cahier des charges relatif au service du transport funéraire des musulmans.
26. Modification du service relatif à la gestion déléguée du service du transport des malades et des blessés.
27. Approbation de l'arrêté de la création d'un service public communal dédié à l'éclairage public.



**Les Travaux de la session ordinaire de février 2016
du Conseil Communal de Marrakech**

28. Statuer sur les méthodes de la gestion de l'éclairage public par la création d'une société de développement local.
29. Informer le conseil communal sur l'état d'avancement du projet du transport urbain par la voie des BHNS
30. Etude et approbation de la convention relative à la création du réseau des villes marocaine déclarées patrimoine mondiale de l'humanité par l'UNESCO
31. Etude et approbation de la charte des villes touristiques du Maroc.
32. Etude et approbation de l'organigramme de l'administration communale de Marrakech.
33. Etude et approbation de renouvellement de la convention de partenariat entre la Commune de Marrakech, la Wilaya de la région Marrakech – Safi et le Wali de Bank Al Maghreb à propos de l'exploitation du bâtiment Bank al Maghreb sis à Jamaâ Lefna comme musée.
34. Modification du cahier des charges relatif à la gestion du centre du patrimoine oral et immatériel de Jamaâ Lefna (ex. Bank al Maghreb) à la lumière des observations de monsieur le ministre de l'intérieur
(Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).
35. Modification du cahier des charges relatif à la gestion du Diwane El Kotoubia à la lumière des observations de monsieur le ministre de l'intérieur.
(Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).
36. Rectification de la décision du Conseil Communal de Marrakech prise lors de la session communal du mois d'avril 2015 relatif à la création d'un parc de stationnement à étages sur le terrain ayant le titre foncier n° 7561/m sis à la Arset Lamâach arrondissement Marrakech Medina d'une superficie de 5094 m²
37. Alignement des voies publiques et l'expropriation pour l'utilité publique de deux terrains et les droits réels y afférents nécessaire pour la création d'un parc de stationnement à étages à Arset Lamâach au croisement Avenue Houmane El Fetouaki et route Dar Eddou arrondissement Marrakech Medina.
38. Modification et actualisation des dispositions de l'arrêté fiscal local n° 6 du 19 mai 2008 fixant les taux et tarifs des taxes, droits et redevances dus au profit du budget de la commune urbaine de Marrakech comme il a été modifié et complété.